

— Quel est ce moyen ? demanda le docteur.

— Il est certains souvenirs qui, rappelés à propos, ont la vertu de remettre à la raison Paul de Garderel.

— Oui, je le sais, dit Félix ; les souvenirs du souterrain de l'hôtel exercent sur lui une puissante impression.

— J'en connais d'autres encore, reprit Marberie avec un sourire diabolique.

Félix ne saisit pas, ne pouvait saisir le sens de cette allusion. Mais il ne jugea pas opportun de réclamer une explication. Aussi bien le concierge ne paraissait pas disposé à entrer dans de plus longs détails.

En quittant le docteur, Marberie lui renouvela la promesse de ne pas tarder à le délivrer de l'homme qu'il redoutait, et que des confidences inconsidérées avaient mis au fait de choses dont la révélation pouvait devenir dangereuse.

Aussitôt après sa visite au docteur, Marberie se dirigea vers la rue Serpente ; il la parcourut lentement, examina plusieurs affiches qui indiquaient les appartements à louer, et s'arrêta devant l'une d'elles, qui annonçait un rez-de-chaussée, au fond d'une cour. Il entra et se fit montrer le logement, qui se composait d'une chambre, d'une salle à manger, d'un cabinet pouvant servir de salon, et d'une cuisine. Cet appartement convenait, sous tous les rapports, aux plans de Marberie. Aussi le loua-t-il sur-le-champ, en disant qu'il s'y installerait demain. La nuit était venue ; néanmoins, le concierge fit emplette des meubles nécessaires pour garnir l'appartement. Il ne rentra pas à l'hôtel de la rue du Bac.

Le jour suivant, il fit conduire les meubles achetés au logement qu'il venait de louer ; il avait couché dans un hôtel voisin. La cassette qu'il avait emportée, renfermait des valeurs considérables ; titres de rentes, billets de banque, bijoux, etc. Rien qu'avec le contenu de la cassette, Marberie était riche.

Pendant que l'ancien concierge préparait activement toutes choses pour l'exécution de ses plans, Félix de Garderel achevait de transformer le cabinet noir en bibliothèque. Le docteur devenait prudent : il craignait de se trouver pris un jour dans ses propres filets. Sans le besoin extrême qu'il avait d'argent, sans la pression terrible qu'exerçait sur lui Marberie, peut-être eût-il abandonné la partie qui paraissait de plus en plus compliquée et hasardeuse.

(A continuer.)

Chronique locale

— Nous avons adressé à chaque succursale une nouvelle formule du rapport mensuel, laquelle est destinée à compléter celle déjà en usage. On voudra bien ne plus oublier qu'il faut remettre le premier lundi de chaque mois, au Secrétaire-trésorier général, le rapport financier en détail et d'après ces formules. Il importe beaucoup de ne plus laisser en blanc l'espace destiné aux réponses. Nous le répétons, les excuses de retard ou pour insuffisance ne seront plus admises que bien rarement.

— A une des dernières assemblées de l'Union St-Joseph à Acton-Vale, sur proposition de M. Victor Lapointe, des résolutions de condoléances ont été adoptées pour être transmises à la famille de feu Arthur Choquette, membre de notre association. Cette démarche sympathique indique combien est grand, parmi nous, l'esprit de fraternité chrétienne qui fait regretter la perte d'un ami, fut-il un ami éloigné, et avec quel soin l'on remplit, à Acton-Vale, cet esprit particulier et le but général de l'Union St-Joseph.

— La contribution pour décès A. Choquette est maintenant due et deviendra exigible moitié—30 cts—en janvier, et moitié—25 cts—en février prochain.

— La vente semi-annuelle des bancs, à la Cathédrale, a eu lieu dimanche, immédiatement après la grand'messe.

— Malgré l'inclemence de la température, l'assistance à la messe de minuit était considérable dans les différentes églises et chapelles de la ville.

— Les exercices des Quarante-heures, commencés le jour de Noël à l'église Notre-Dame du Rosaire, ont été régulièrement suivis par les paroissiens.

— Mardi dernier a été vendue à l'enchère publique la propriété immobilière de feu John Germain. La maison ainsi que le terrain rue Rosalie ont été vendus à Nap. Martel, pour la somme de \$3,475. Mardi soir on a procédé à la vente des biens mobiliers du défunt. Une foule considérable a assisté à la vente aux enchères des meubles et nous croyons que les prix obtenus de part et d'autres ont été satisfaisants.

— Une lettre reçue, la semaine dernière et datée le 11 décembre courant, nous apprend que M. l'abbé L. J. A. Cadotte est fort heureusement descendu, ce jour-là même, à Bridgetown,